

F2--

FAITS DIVERS

Bagarre et pistolet à gaz

Un coup de feu tiré dans la nuit de samedi à dimanche vers 1 h 40 dans un appartement de la rue Auber, au centre-ville. La police s'est rendue sur place. Là se trouvaient deux hommes et une femme, tous passablement éméchés. Un des hommes, invités par le couple, s'était servi d'un pistolet à gaz lacrymogène, sans atteindre personne. Mais il a provoqué la colère du couple, d'autant qu'il y avait des enfants en bas âge. Les hôtes se sont jetés sur le tireur qui a eu le nez cassé et diverses contusions ayant entraîné une ITT de trois jours. Tout ce petit monde a été placé en garde à vue au commissariat. Une mesure qui a été prolongée en attendant la décision du parquet qui pourrait décider de faire juger les trois prévenus (âgés d'une trentaine d'années) en comparution immédiate pour "violence avec arme" ou "en réunion".

Soupçonnés de trafic de stup

Trois jeunes Narbonnais, deux hommes et une femme, ont été interpellés sur l'autoroute A9 par les gendarmes, samedi. Plus précisément par les hommes du peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie (Psig), spécialisé dans les opérations délicates et par les enquêteurs de la brigade des recherches. Ces derniers filaient le trio qu'ils soupçonnaient de trafic de stupéfiant. C'est alors qu'ils revenaient d'Espagne, pays connu pour être la destination de ceux qui veulent s'approvisionner en cannabis et en héroïne, que les trois Narbonnais ont été arrêtés. Puis placés en garde à la vue dans les locaux du peloton de gendarmerie de l'autoroute. Hier, leur retenue a été prolongée dans l'attente des résultats des suites des investigations, notamment des perquisitions.

Lézignan Trois blessés légers dans une collision

Le bilan n'est heureusement pas préoccupant. Un accident entre deux voitures a fait trois blessés légèrement atteints, hier matin. La collision s'est produite vers 5 h 40 dans la traversée de Lézignan-Corbières à la hauteur de l'ancienne gendarmerie. Les sapeurs-pompiers ont secouru puis transporté les victimes vers le centre hospitalier de Narbonne.

Narbonne Trois véhicules en feu à Saint-Jean Saint-Pierre

Trois véhicules ont été détruits par le feu dans la nuit de samedi à dimanche dans le quartier Saint-Jean Saint-Pierre. Un scooter vers 18 h 30, rue de l'Orbieu, qui a été rendu méconnaissable. Et

plus tard vers 2 h, deux voitures qui étaient stationnées sur l'avenue Pompidor. Le feu a pris dans une Peugeot 207 avant de se propager à une Citroën garée à côté. La première est entièrement détruite, la seconde très endommagée. A chaque fois, les sapeurs-pompiers se sont déplacés afin d'éteindre le feu. Le commissariat a ouvert une enquête visant à déterminer si les deux sinistres sont d'origine accidentelle ou criminelle.

Ivre, il se débarrasse de cannabis

Un jeune homme de 26 ans a été interpellé par la police, rue Faidherbe, vers 1 h dans la nuit de samedi à dimanche. Le piéton était complètement ivre et, à la vue des policiers, il s'est débarrassé d'un objet. Qui s'avérera être quelques grammes de résine de cannabis. Il a été conduit au commissariat et placé en cellule de dégrisement.

Les communes adoptent la vidéo protection

Délinquance | Après Fitou, Leucate, Sallèles et Lézignan, au tour de Gruissan et Port-la-Nouvelle. Sigean et Peyriac-de-Mer y pensent mais ça coûte cher !

Alors qu'un réseau de caméras est en cours d'installation à Narbonne pour une mise en service en décembre (lire ci-dessous), la vidéo protection progresse aussi à la campagne. Plusieurs communes de l'Est audois ont franchi le pas. Tandis que les pionnières sont globalement satisfaites au point de prévoir d'étendre la couverture (lire ci-contre).

A Port-la-Nouvelle, 22 caméras tournent depuis quelques jours. Quatre (dite Lapi) sont placées aux entrées de la commune. Elles lisent automatiquement les plaques d'immatriculation de tous les véhicules qui passent et les transmettent à la gendarmerie qui les compare avec son fichier de véhicules volés ou recherchés. Une intervention rapide peut ainsi être décidée à moins que les images servent, après coup, lors d'une enquête. « Port-la-Nouvelle est un site sensible avec ses installations industrielles et pétrolières. Il était important de filtrer les entrées », insiste le maire Henri Martin.

A Gruissan, les premières caméras devaient couvrir dès 2013 une série de secteurs "sensibles" répertoriés pendant l'été : les sorties de discothèques, la plage du Grazel, la place des Menhirs, le boulevard de la Méditerranée... Le nombre de caméras et leur emplacement précis vont faire l'objet d'une étude, afin d'établir le budget, avant validation par le conseil municipal. « J'étais assez contre la vidéo surveillance, considérant qu'elle ne pouvait pas remplacer la présence des forces de l'ordre. Mais, avec le temps, je me suis rendu compte qu'elle était tout à fait complémentaire », confie le maire, Didier Codorniou.

Les maires de Sigean et de Peyriac-de-Mer, Roger Combes et Jean-Marie Assens, n'ont pas encore franchi le pas. Mais ils ont lancé la réflexion avec leurs équipes. Notamment pour lutter contre un nombre élevé de cambriolages. Mais pour ces petites communes, le coût (10 000 € à 15 000 € par caméra) est souvent un obstacle infranchissable.

SID MOKHTARI smokhtari@midilibre.com



Pour l'instant, pas de visionnage en direct et en permanence des images. Archives

Les premières caméras à partir de la mi-décembre à Narbonne

A Narbonne, les travaux pour l'installation de 25 caméras, reliées à un centre superviseur urbain aménagé à l'hôtel-de-ville, sont en cours. Pour une mise en service prévue mi-décembre. Les cinq caméras qui doivent couvrir les Barques et le cours Mirabeau, ne seront opérationnelles qu'en février 2013, important chantier en cours oblige.

On sait que les secteurs couverts seront la place de la mairie, la rue Droite, la Médiathèque, la rue du Pont-des-Marchands, la place des Pyrénées, Razimbaud, Saint-Jean Saint-Pierre, l'avenue Anatole-France, l'Espace de Liberté, Narbonne-Plage... Au réseau municipal, viendra se raccorder la dizaine de caméras de la SNCF qui filment les abords de la gare.

BILAN

Le plébiscite des pionnières

Ayant constaté leur efficacité, toutes les communes de l'arrondissement narbonnais qui sont déjà sous l'œil des caméras les plébiscitent. A Fitou, première petite commune à opter pour la vidéo surveillance, les caméras en service depuis cinq ans donnent des signes de faiblesse. « Les machines tombent en panne », constate le maire. Ce qui ne décourage pas Patrick Tarrus qui a demandé des subventions afin de s'équiper de matériel de nouvelle génération.

Leucate est "vidéo protégée" depuis trois ans. A une première série de quinze caméras, vingt-cinq sont venues s'ajouter en 2012. Soit un total de 42, désormais reliées à un centre de supervision. Pas de visionnage en direct et en permanence des images, comme pour toutes les autres communes concernées. Mais à la demande. « Avec la vidéo protection, nous avons constaté une baisse de la délinquance, en particulier les cambriolages », remarque le maire Michel Py. Et d'indiquer qu'après une certaine méfiance il y a trois ans, la population a désormais tendance à réclamer toujours plus de caméras. A Sallèles-d'Aude aussi il y aura davantage "d'yeux" électroniques.

« Cela fait deux ans maintenant que des endroits sensibles sont filmés et, depuis, les problèmes constatés avant (vois, dégradations...) ont disparu. Nous allons continuer en 2012 et 2013. A terme, il y aura plus d'une dizaine de caméras » annonce le maire Yves Bastié.

Lézignan-Corbières continuera aussi sur sa lancée. Aux huit caméras pointées sur les secteurs sensibles, viendront s'en ajouter d'autres en 2013. « Elles ont permis notamment d'identifier l'agresseur de plusieurs dames âgées », se félicite le maire Michel Maïque.

En 2013, il n'y aura pas de nouveau radar dans le Narbonnais qui détient des records

Sécurité routière | Une exception: un radar "discriminant" pour les camions.

En 2013, il ne devrait pas y avoir de nouveaux radars dans l'arrondissement de Narbonne, qu'ils sanctionnent les excès de vitesse ou le franchissement de feu rouge. En dehors d'une exception notable mais qui ne concerne que les poids lourds.

Il s'agit d'un radar dit "discriminant" qui permet d'enregistrer les excès de vitesse des camions qui, on le sait, ne sont pas soumis aux mêmes limitations que les autres véhicules. Sur l'autoroute, c'est au maximum 110 km/h et non 130 km/h.

Or les appareils existants ne sont pas en mesure de faire la distinction entre PL et VL et ne se déclenchent pas lorsque les premiers dépassent les 110 km/h. Ce sera le cas d'un nouveau radar qui sera mis en service prochainement sur



Pour l'instant, pas de radar feu rouge à Narbonne. Archives

l'A61 à la hauteur de Luc-sur-Orbieu. Pour le reste, pas de nouveauté. Apparemment pour des questions de budget.

Un radar vitesse coûte au moins 70 000 €, et 50 000 € pour un radar feu rouge. Som-

mes auxquelles il faut ajouter le coût des travaux d'installation.

Un premier bilan du fonctionnement des six radars vitesse de l'arrondissement narbonnais permet de "distinguer" un "recordman": l'appareil im-

planté sur l'A9 à la hauteur d'Armissan. A lui seul, il s'est déclenché 30 614 fois au cours des neuf premiers mois de l'année 2012. Alors que les cinq autres radars de l'arrondissement (deux entre Narbonne et Gruissan, un à Peyriac-de-Mer, un à Fitou et un à Argeliers) n'ont "flashé", ensemble, que 3 678 fois. Autre chiffre parlant: à lui seul, le radar d'Armissan représente 45 % de l'activité des 11 appareils du département qui se sont actionnés 67 807 fois.

Concernant les radars feu rouge, c'est encore un appareil de l'arrondissement narbonnais qui a le plus "chauffé" de janvier à septembre. Celui installé dans la traversée de Lézignan-Corbières, en direction de Narbonne, il représente un quart des 8 916 flashes des six appareils du département.

S.M.